

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

-SFBT-

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi –
Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 7 mai 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mohamed Lassaad BORJI (les commissaires aux Comptes Associés MTBF) et M. Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants).

Etats financiers au 31 décembre 2024

Bilan

(En dinar Tunisien)

A C T I F S	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	5 239 053,395	5 089 693,203
Moins : Amortissements	2	-4 976 481,282	-4 643 195,738
		262 572,113	446 497,465
Immobilisations corporelles	3	596 820 530,920	568 213 028,825
Moins : Amortissements	4	-345 360 921,439	-319 271 563,878
Moins : Provisions	5	-782 787,143	-1 052 735,810
		250 676 822,338	247 888 729,137
Immobilisations financières	6	318 654 228,466	307 328 132,540
Moins : Provisions	7	-14 178 353,763	-14 678 353,763
		304 475 874,703	292 649 778,777
Total des actifs immobilisés		555 415 269,154	540 985 005,379
Autres actifs non courants	8	1 089 374,702	300 139,062
Total des actifs non courants		556 504 643,856	541 285 144,441
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	9	156 207 292,292	136 866 554,115
Moins : Provisions	10	-4 087 005,383	-970 118,183
		152 120 286,909	135 896 435,932
Clients et comptes rattachés	11	160 241 390,020	159 410 655,129
Moins : Provisions	12	-16 347 949,928	-16 225 752,151
		143 893 440,092	143 184 902,978
Autres actifs courants	13	23 452 563,046	26 448 058,528
Moins : Provisions	14	-1 343 616,165	-347 387,000
		22 108 946,881	26 100 671,528
Placements et autres actifs financiers	15	275 222 094,865	212 372 988,128
Moins : Provisions	16	-350 000,000	-350 000,000
		274 872 094,865	212 022 988,128
Liquidités et équivalents de liquidités	17	132 273 442,362	113 675 954,912
Total des actifs courants		725 268 211,109	630 880 953,478
TOTAL DES ACTIFS		1 281 772 854,965	1 172 166 097,919

Etats financiers au 31 décembre 2024

Bilan

(En dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	18	268 125 000,000	247 500 000,000
Réserves légales	19	24 750 000,000	24 750 000,000
Autres capitaux propres	20	8 708 771,134	8 708 771,134
Compte spécial d'investissement	21	154 651 134,000	154 489 082,000
Résultats reportés	22	245 872 284,085	211 522 942,793
Actions propres	23	-257 930,530	-70 504,660
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>701 849 258,689</u>	<u>646 900 291,267</u>
Résultat net de l'exercice		241 621 194,507	253 371 667,592
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissements		10 530 829,000	162 052,000
Total des capitaux propres avant affectation		<u>954 001 282,196</u>	<u>900 434 010,859</u>
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	24	92 146 114,898	85 973 087,148
Provisions	25	24 267 269,500	24 365 033,500
Total des passifs non courants		<u>116 413 384,398</u>	<u>110 338 120,648</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	26	79 898 812,122	55 884 771,148
Autres passifs courants	27	131 457 508,349	105 507 338,894
Concours bancaires et autres passifs financiers	28	1 867,900	1 856,370
Total des passifs courants		<u>211 358 188,371</u>	<u>161 393 966,412</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>327 771 572,769</u>	<u>271 732 087,060</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>1 281 772 854,965</u>	<u>1 172 166 097,919</u>

Etats financiers au 31 décembre 2024

Etat de résultat

(En dinar Tunisien)

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	29	836 585 626,332	826 865 407,803
Autres produits d'exploitation	30	5 888 400,303	6 782 702,863
Production immobilisée	31	27 775,000	28 975,000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		842 501 801,635	833 677 085,666
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	32	-1 000 298,514	-16 031 781,621
Achats de marchandises consommés	33	69 477 442,468	77 915 624,606
Achats d'approvisionnements consommés	34	419 525 035,108	442 519 210,453
Charges de personnel	35	46 395 336,477	42 825 710,545
Dotations aux amortissements et aux provisions	36	35 367 380,120	39 390 920,985
Autres charges d'exploitation	37	69 988 481,309	49 412 144,784
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		639 753 376,968	636 031 829,752
RESULTAT D'EXPLOITATION		202 748 424,667	197 645 255,914
Produits et charges financiers nets	38	3 019 392,842	1 553 082,602
Produits des placements	39	110 516 703,238	92 280 998,352
Autres gains ordinaires	40	1 022 493,885	788 100,266
Autres pertes ordinaires	41	-3 545 716,875	-81 793,202
Résultat des activités ordinaires avant réinvestissements et impôt		313 761 297,757	292 185 643,932
Impôt sur les sociétés	42	-49 287 419,400	-32 209 936,950
Contributions au profit de l'Etat	43	-12 321 854,850	-6 441 987,390
Résultat des activités ordinaires après impôt		252 152 023,507	253 533 719,592
Résultat de l'exercice		241 621 194,507	253 371 667,592
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissements		10 530 829,000	162 052,000
Résultat des activités ordinaires après impôt		252 152 023,507	253 533 719,592
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		252 152 023,507	253 533 719,592

Etats financiers au 31/12/2024
Etat de flux de trésorerie
(En dinar Tunisien)
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	252 152 023,507	253 533 719,592
Ajustements, Amortissements et Provisions	32 657 041,237	42 870 555,193
Ajustements casses bouteilles	4 099 985,365	3 439 528,996
Ajustements pour reprise sur provisions	-893 417,317	-6 919 163,204
Variation des Stocks	-19 340 738,177	-26 807 640,223
Variation des Créances	5 342 292,859	-22 123 176,662
Variation des Autres actifs	1 053 185,385	-2 474 826,639
Variations Fournisseurs et autres dettes	50 039 793,989	-17 315 574,607
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-3 128 595,380	-2 621 785,070
Ajustements Encaissement dividendes	-82 025 732,194	-69 807 313,720
Ajustements Quotes-parts des subventions d'investissements dans le résultat	0,000	-94 732,000
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	68 451,705	-20 429,722
Flux de trésoreries provenant de l'exploitation	240 024 290,979	151 659 161,934
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-35 003 046,476	-26 918 424,719
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	538 303,625	458 244,849
Encaissements Dividendes et autres distributions	82 025 732,194	69 807 313,720
Encaissements Dividendes actions propres	15 173 ,700	0,000
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-10 998 519,000	-15 374 924,618
Décaissements affectés à l'acquisition d'actions propres	-187 425,870	-70 504,660
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3 588 608,770	4 687 789,820
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	39 978 826,943	32 589 494,392
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements Dividendes et autres distributions	-198 488 083,560	-182 797 477,088
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-198 488 083,560	-182 797 477,088
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-68 451,705	20 429,722
Variation de trésorerie	<u>81 446 582,657</u>	<u>1 471 608,960</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>326 047 086,670</u>	<u>324 575 477,710</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>407 493 669,327</u>	<u>326 047 086,670</u>

LA SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2024

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	3 juin 1925
Capital social	268.125.000 dinars
Nombre de titres	268.125.000 actions
Date de clôture	31 Décembre
Siège social	05 Boulevard Maître Med El Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, boissons gazeuses et autres
Identifiant unique RNE	0001985G

Elle exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte,
- Un dépôt à Sehline.
- Un dépôt à Bir el Kassaa
- Un dépôt à Borj Hfaiedh

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET et en boîtes chez la SNB et chez la S.G.B.I.A, la mise en boîtes de la bière chez la SEABG et la mise en fût de la bière chez la SGBIA.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Le capital social est réparti entre les actionnaires comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- Brasseries et Glacières Internationales	132.512.870	49,42%
- Maghreb Investissement	36.481.285	13,61%
- Partner Investment S. A	27.202.719	10,14%
- S.T.A.R.	13.406.267	5,00%
- Autres actionnaires	58.521.859	21,83%
Total	268.125.000	100,00%

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances portant approbation des normes comptables.

Ils ont été élaborés en respect de la norme comptable générale N° 01 du système comptable des entreprises ainsi que des hypothèses et conventions prévues par le cadre conceptuel, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- La convention de l'entité ;
- La convention de l'unité monétaire ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention du coût historique ;
- La convention de réalisation de revenu ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de l'objectivité ;
- La convention de la permanence des méthodes ;
- La convention de l'information complète ;
- La convention de prudence ;
- La convention de l'importance relative ;
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

Les états financiers, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, ont été arrêtés selon les mêmes principes et méthodes comptables utilisés pour l'établissement des états financiers clos au 31 décembre 2023 qui se résument comme suit :

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets, marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Les immobilisations corporelles de la société sont enregistrées dans le patrimoine à la date de leur acquisition pour leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles, casiers, palettes, fûts et intercalaires) qui sont comptabilisés en TTC.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés en charge de l'exercice.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable par le biais d'une dépréciation.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable.

L'amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé, conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissements sont :

- Logiciels	33,33%
- Constructions et aménagements des constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages industriels	10%
- Installations techniques matériels et outillages industriels Brasserie	15%
- Matériel de transport et de manutention	20%
- Mobilier et matériel de bureaux	10%
- Matériel informatique	15%
- Agencements, aménagements et installations	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers, fûts et palettes)	10 % et 20%

Il est à signaler que :

- *L'amortissement des bouteilles est constaté pour le montant de la casse annuelle.*
- *L'amortissement des acquisitions de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.*
- *La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par la direction à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.*
- *La société procède à l'amortissement accéléré des installations techniques matériels et outillages industriels brasserie en multipliant par 1,5 le taux d'amortissement linéaire de 10%. Ce mode, admis fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 2 équipes.*

II-3 - LES STOCKS

Les stocks sont gérés et comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et sont valorisés comme suit :

- *Les matières premières, les matières consommables et les emballages perdus ou non récupérables selon la méthode du coût moyen pondéré calculé en fonction de leur coût d'achat hors taxes récupérable majoré par les frais accessoires d'achats ;*
- *Les marchandises revendues à l'état à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation ;*
- *Les pièces de rechange sont évaluées au coût moyen pondéré.*

Une provision est constatée sur les pièces de rechange obsolètes et ce, après la confirmation de la direction technique. En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et la direction technique. Il fera l'objet d'un procès-verbal de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire. Sur la base dudit procès-verbal, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

- *Les produits finis à leur coût de production hors taxes qui inclut le coût des matières premières, le coût de la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondants, mais exclut les charges d'intérêts.*

- *Les emballages récupérables non identifiables sont gérés en quantité en corrélation avec les stocks de produits finis. Ils sont comptabilisés en immobilisations corporelles sous la rubrique « Emballages commerciaux durables » par leurs coûts d'achats TTC et sous la rubrique « Clients, emballages consignés » par le prix de consignment lors des opérations de consignations aux clients.*

II-4 – LES PLACEMENTS

La société opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable « N°7 Placements ».

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement, notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que la société n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Les titres de placements sont initialement comptabilisés à leur coût d'achat historique. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché (le cours moyen boursier du mois de décembre), l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la S.F.B.T.). Les moins-values (dépréciation durable) par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net de l'exercice.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le résultat de l'exercice.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée dans le résultat de l'exercice.

II-5- LES CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette.

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture, le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

II-6- LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II-7- LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- *Provisions pour litiges : Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement.*

- *Provisions pour indemnités de départ à la retraite : Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.*

II-8- LES REVENUS

Les revenus de ventes de marchandises revendues en l'état et de produits finis fabriqués sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- *Le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété,*
- *Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,*
- *Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable,*
- *Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir,*
- *Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat (TVA et Droit de consommation).*

Les revenus relatifs aux diverses prestations de service rendus aux filiales (assistance administrative et technique et redevances d'utilisation des marques propriétés de la SFBT) sont facturés en fonction des taux fixés par la SFBT et appliqués aux chiffres d'affaires des dites filiales. Les critères de facturations sont consignés dans des conventions avec les filiales.

Les revenus de loyer relatifs au patrimoine immobilier sont matérialisés par des contrats de location.

Le revenu du café de Paris est constitué de la consommation sur place (boissons et alimentations).

II-9- LES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations comptables et les états financiers qui en découlent sont libellés en dinar tunisien.

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par la société sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères au cours du 31 décembre sont portées en résultat de l'exercice.

II-10- LE TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination » Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note N°1-5: Les immobilisations incorporelles et corporelles:

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent un solde net de 250 939 394,451 DT au 31 décembre 2024 contre 248 335 226,602 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Les immobilisations incorporelles totalisent un solde net de 262 572,113 DT au 31 décembre 2024 contre 446 497,465 DT au 31 décembre 2023

Les immobilisations corporelles totalisent un solde net de 250 676 822,338 DT au 31 décembre 2024 contre 247 888 729,137 DT au 31 décembre 2023

Note s	Immobilisations	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS & PROVISIONS								
		Solde au 31/12/2023	Acquisitions	Cession et mise en rebut	Transfert & Autres	Solde 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Dotation exercice	Cession & Régul	Solde 31/12/2024	Provisions 31/12/2023	Provisions 31/12/2024	VCN 31/12/2023	VCN 31/12/2024
<i>Note N°1-2: Immobilisations incorporelles</i>														
1.1	Logiciels	5 061 150,723	34 136,564	0,000	0,000	5 095 287,287	-4 643 195,738	-332 637,564	0,000	-4 975 833,302	0,000	0,000	417 954,985	119 453,985
1.2	Fonds de commerce et droits aux bails	12 940,980	0,000	0,000	0,000	12 940,980	0,000	-647,980	0,000	-647,980	0,000	0,000	12 940,980	12 293,000
1.3	Immobilisations incorporelles encours	15 601,500	115 223,628	0,000	0,000	130 825,128	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	15 601,500	130 825,128
	Sous-total (I)	5 089 693,203	149 360,192	0,000	0,000	5 239 053,395	-4 643 195,738	-333 285,544	0,000	-4 976 481,282	0,000	0,000	446 497,465	262 572,113
<i>Note N°3-5: Immobilisations corporelles</i>														
3.1	Terrains	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	28 389 272,676
3.2	Constructions	68 891 719,141	1 396 676,558	0,000	11 000,000	70 299 395,699	-34 259 051,381	-2 984 001,476	0,000	-37 243 052,857	0,000	0,000	34 632 667,760	33 056 342,842
3.3	Installations techniques matériel & outillages d'exploitation	59 759 213,086	328 757,061	0,000	17 215,805	60 105 185,952	-40 731 277,151	-4 146 926,866	0,000	-44 878 204,017	0,000	0,000	19 027 935,935	15 226 981,935
3.4	Installations techniques matériel & outill. Industriels Brasseries	156 599 739,815	274 683,088	0,000	80 292,163	156 954 715,066	-127 042 803,516	-11 515 929,678	0,000	-138 558 733,194	0,000	0,000	29 556 936,299	18 395 981,872
3.5	Matériel de transport et de manutention	17 723 182,801	1 540 698,916	-796 156,140	29 999,000	18 497 724,577	-14 451 424,854	-1 097 936,916	796 156,140	-14 753 205,630	0,000	0,000	3 271 757,947	3 744 518,947
3.6	Installation générale	59 954 360,389	1 086 198,908	-164 278,981	119 156,565	60 995 436,881	-38 714 643,713	-3 693 017,346	131 378,622	-42 276 282,437	0,000	0,000	21 239 716,676	18 719 154,444
3.7	Agencement-Aménagement Divers	18 659 841,715	425 945,142	0,000	13 800,000	19 099 586,857	-15 405 771,667	-796 073,206	-2,513	-16 201 847,386	0,000	0,000	3 254 070,048	2 897 739,471
3.8	Matériel informatique	3 404 865,554	284 097,871	0,000	0,000	3 688 963,425	-2 325 488,816	-251 876,216	36,221	-2 577 328,811	0,000	0,000	1 079 376,738	1 111 634,614
3.9	Mobilier et matériel de bureau	1 477 194,187	35 431,962	0,000	0,000	1 512 626,149	-1 226 048,500	-51 314,254	-33,708	-1 277 396,462	0,000	0,000	251 145,687	235 229,687
3.10	Emballages (palettes en bois)	7 140 538,185	183 896,164	-279 547,901	0,000	7 044 886,448	-6 507 823,259	-257 519,758	265 139,495	-6 500 203,522	0,000	0,000	632 714,926	544 682,926
3.11	Emballages (bouteilles)	87 928 839,676	14 523 828,075	-4 073 381,596	0,000	98 379 286,155	-244 313,523	0,000	0,000	-244 313,523	-1 052 735,810	-782 787,143	86 631 790,343	97 352 185,489
3.12	Autres Emballages (casiers, fûts, palettes autres qu'en bois)	55 033 013,458	5 043 167,060	-932 819,571	151 266,613	59 294 627,560	-38 362 917,498	-3 268 141,185	780 705,083	-40 850 353,600	0,000	0,000	16 670 095,960	18 444 273,960
3.13	Immobilisations corporelles encours	2 894 916,320	3 459 377,363	0,000	-422 730,146	5 931 563,537	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 894 916,320	5 931 563,537
3.14	Avances et acomptes des immobilisations corporelles	356 331,822	6 602 135,625	0,000	-331 207,509	6 627 259,938	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	356 331,822	6 627 259,938
	Sous-total (II)	568 213 028,825	35 184 893,793	-6 246 184,189	-331 207,509	596 820 530,920	-319 271 563,878	-28 062 736,901	1 973 379,340	-345 360 921,439	-1 052 735,810	-782 787,143	247 888 729,137	250 676 822,338
	Total (I+II)	573 302 722,028	35 334 253,985	-6 246 184,189	-331 207,509	602 059 584,315	-323 914 759,616	-28 396 022,445	1 973 379,340	-350 337 402,721	-1 052 735,810	-782 787,143	248 335 226,602	250 939 394,451

1.1 Logiciels

Il s'agit d'acquisition des logiciels informatiques pour 34 136,564 dinars.

3.2 Constructions

Il s'agit essentiellement des travaux de construction au niveau des usines pour 1 407 676,558 dinars dont 11 000,000 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2023.

3.3-3.4-3.6 Installations techniques matériels, outillages d'exploitation et installations générales

Le montant global des investissements s'élève à 1 906 303,590 dinars dont 216 664,533 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2023.

Les cessions se sont élevées à 164 278,981 dinars.

3.5 Matériels de transport et de manutention

Les acquisitions de matériels de transport pour 1 570 697,916 dinars dont 29 999,000 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles en cours ; Les cessions se sont élevées à 796 156,140 dinars.

3.7 Agencement et aménagement divers

Les installations et aménagements de l'année se sont élevés à 439 745,142 dinars dont 13 800,000 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2023.

3.8-3.9 Mobilier matériel de bureau et matériel informatique

Les acquisitions du matériel informatique et bureau ont totalisé 319 529,833 dinars.

3.10-3.11-3.12 Emballages commerciaux durables

a) Acquisitions :

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 19 902 157,912 dinars dont le reclassement de 2023 pour 151 266,613 dinars.

b) Casse bouteilles, destruction des casiers et autres emballages :

La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 4 073 381,596 dinars ;

La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 577 095,964 dinars ;

La constatation de la casse des palettes pour 396 795,841 dinars ;

La constatation de la casse des intercalaires pour 98 556,542 dinars ;

La cession des intercalaires pour 139 919,125 dinars ;

Il est à noter que la provision pour casses bouteilles est de 782 787,143 dinars.

1.3-1.13-1.14 Immobilisations corporelles encours, incorporelles encours et avances et acomptes des Immobilisations corporelles.

Le montant global des immobilisations incorporelles et corporelles en cours ainsi que les avances et acomptes des immobilisations corporelles au 31 décembre 2024 s'élève à 12 689 648,603 dinars détaillé comme suit :

**logiciels encours pour 130 825,128 dinars ;*

**constructions en cours pour 891 187,769 dinars ;*

**matériels en cours pour 5 040 375,768 dinars ;*

Il s'agit principalement de l'achat de refroidisseurs adiabatiques pour 1 973 285,123 dinars au niveau de l'usine de Mahdia, de la première tranche sur des matériels locaux de récupération CO2 au niveau de Bab SAADOUN pour 410 000,000 dinars et de l'installation de sécurité incendie au site Bir el Kassaa pour 922 870,909 dinars.

**Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations pour 6 627 259,938 dinars. Il s'agit essentiellement de l'avance relative aux matériels étrangers de récupération de CO2 au niveau de Bab SAADOUN pour 6 255 618,000 dinars.*

Note N°6-7 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2024 un solde net de 304 475 874,703 DT contre 292 649 778,777 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024			Solde au 31/12/2023		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Titres de participations consolidables	311 551 909,506	-14 019 900,000	297 532 009,506	300 878 888,037	-14 019 900,000	286 858 988,037
Titres de participations non consolidables	1 076 457,000	-158 453,763	918 003,237	1 576 457,000	-658 453,763	918 003,237
Prêt aux personnels à LT	5 410 253,212	0,000	5 410 253,212	4 311 242,097	0,000	4 311 242,097
Dépôts et cautionnements	615 608,748	0,000	615 608,748	561 545,406	0,000	561 545,406
Total	318 654 228,466	-14 178 353,763	304 475 874,703	307 328 132,540	-14 678 353,763	292 649 778,777

Etat des titres de participation consolidables non-côtés au 31/12/2024

Désignation	Valeurs Au 31/12/2023	Acquisition en 2024	Augmentation de capital	Cession 2024	Reclassement 2024	Valeurs Au 31/12/2024	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 31/12/2024	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
										Nombre	%
SOSTEM	141 934 948,934		6 547 125,000			148 482 073,934	28 740 000		148 482 073,934	28 229 906	98,23%
S.O.T.E.V	27 689,006					27 689,006	21 900		27 689,006	19 403	88,60%
S.G.B.L.A	19 329 305,891					19 329 305,891	495 500		19 329 305,891	295 753	59,69%
S.T.B.O	12 292 835,800					12 292 835,800	1 664 000		12 292 835,800	1 408 335	84,64%
Ste la Préforme	8 677 046,000					8 677 046,000	122 005		8 677 046,000	81 203	66,56%
S.E.A.B.G	7 662 240,258					7 662 240,258	8 097 500		7 662 240,258	5 273 777	65,13%
SMVDA	19 214 900,000		3 659 600,000			22 874 500,000	500 000	9 149 900,000	13 724 600,000	228 724	45,74%
S.T.B.G	11 660 511,255					11 660 511,255	866 667		11 660 511,255	489 644	56,50%
S.I.T	100 000,000					100 000,000	2 000		100 000,000	1 000	50,00%
SOTUCOLAIT	500 000,000					500 000,000	40 000	500 000,000	0,000	5 000	12,50%
SNB	4 707 900,000		467 100,000			5 175 000,000	180 000		5 175 000,000	56 031	31,13%
S.B.T	1 055 214,000		324 104,000			1 379 318,000	18 350 000		1 379 318,000	2 928 437	15,96%
S.I.M.C.O	999 400,000					999 400,000	10 000		999 400,000	9 994	99,94%
STC	2 150,000		590,000			2 740,000	1 195 000		2 740,000	341	0,03%
SINDT	291 471,993					291 471,993	15 000		291 471,993	1 050	7,00%
ERRAFAHA	990 000,000					990 000,000	10 000		990 000,000	9 900	99,00%
SFBT DIST	194 400,000					194 400,000	10 000		194 400,000	7 776	77,76%
STDMM	2 295 300,000					2 295 300,000	110 000		2 295 300,000	22 953	20,87%
SLD	8 068 412,146					8 068 412,146	698 500	4 370 000,000	3 698 412,146	64 140	9,18%
TOTAL	240 003 725,283	0,000	10 998 519,000	0,000	0,000	251 002 244,283		14 019 900,000	236 982 344,283	39 133 366	

Etat des titres de participation consolidables cotés au 31/12/2024

Désignation	Valeurs	Acquisition en 2024	Augmentation capital	Cession 2024	Reclassement 2024	Valeurs	Titres Emis	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2023					Au 31/12/2024			Au 31/12/2024	Nombre	%
S.P.D.I.T	60 875 162,754			-325 497,531		60 549 665,223	28 000 000		60 549 665,223	24 697 754	88,21%
TOTAL	60 875 162,754	0,000	0,000	-325 497,531	0,000	60 549 665,223		0,000	60 549 665,223	24 697 754,000	

Etat des titres de participation non consolidables non-cotés au 31/12/2024

Désignation	Valeurs	Acquisition en 2024	Augmentation Capital	Cession 2024	Reclassement 2024	Valeurs	Titres Emis	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2023					Au 31/12/2024			Au 31/12/2024	Nombre	%
SIPA	100,000					100,000	75 500		100,000	1	0,001%
STE Italie	94 325,000					94 325,000	94 325	94 325,000	0,000	94 325	100,000%
SFBT SCES I I	99 900,000					99 900,000	1 000		99 900,000	999	99,900%
Ste Pole Nord	45 030,000					45 030,000	4 222		45 030,000	790	18,712%
Ste Baraka	1 562,000					1 562,000	2 167		1 562,000	22	1,015%
S.C.I la SIESTA	23 800,000					23 800,000	18 990	23 800,000	0,000	2 380	12,533%
S.T.B.C	20 000,000					20 000,000	217 160		20 000,000	17 374	8,001%
SEPTH (*)	500 000,000			-500 000,000		0,000	792 000		0,000	0	0,000%
S.P.R.T.B	87 500,000					87 500,000	18 550		87 500,000	875	4,717%
SOPRAT	100 828,500					100 828,500	150 000		100 828,500	9 954	6,636%
C.I.A.T	359 030,000					359 030,000	1 400 000		359 030,000	45 695	3,264%
SOTIEC	10 000,000					10 000,000	70 000	10 000,000	0,000	2 000	2,857%
S.T.Center	160 000,000					160 000,000	100 000		160 000,000	1 600	1,600%
S.E.D.A.T	7 040,000					7 040,000	10 150	7 040,000	0,000	70	0,690%
S.F.I.T	6 400,000					6 400,000	200 000	6 400,000	0,000	200	0,100%
O.I.T	75,000					75,000	240 000	75,000	0,000	50	0,021%
B.T.S	20 000,000					20 000,000	6 000 000		20 000,000	2 000	0,033%
GIROUX 2	7 260,000					7 260,000	1 475		7 260,000	363	24,610%
TOTAL	1 542 850,500	0,000	0,000	-500 000,000	0,000	1 042 850,500		141 640,000	901 210,500	178 698	

(*) La provision sur titres SEPTH pour 500.000,000 dinars a été reprise en 2024 et ce, suite à leurs cessions.

Etat des titres de participation non consolidables cotés au 31/12/2024

Désignation	Valeurs	Acquisition en 2024	Augmentation capital	Cession 2024	Reclassement 2024	Valeurs	Titres Emis	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2023					Au 31/12/2024			Au 31/12/2024	Nombre	%
S.T.B	33 606,500					33 606,500	155 375 000	16 813,763	16 792,737	4 439	0,003%
TOTAL	33 606,500	0,000	0,000	0,000	0,000	33 606,500		16 813,763	16 792,737	4 439	

Note N°8: Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 1 089 374,702 DT contre 300 139,062 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Emballages à rendre	1 089 374,702	300 139,062
Total	1 089 374,702	300 139,062

Note N°9-10 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2024 un solde net de 152 120 286,909 DT contre 135 896 435,932 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024			Solde au 31/12/2023		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Stocks de matières premières	35 464 891,663	0,000	35 464 891,663	28 681 116,926	0,000	28 681 116,926
Stocks de matières consommables	2 698 709,574	0,000	2 698 709,574	2 764 615,226	0,000	2 764 615,226
Stocks d'emballages et conditionnements	26 379 627,349	-2 595 199,200	23 784 428,149	20 281 603,560	0,000	20 281 603,560
Stocks de pièces de rechange	47 224 147,102	-1 491 806,183	45 732 340,919	42 049 901,349	-970 118,183	41 079 783,166
Stocks de fournitures consommables	3 669 304,567	0,000	3 669 304,567	3 171 371,810	0,000	3 171 371,810
En-cours de production	7 272 706,944	0,000	7 272 706,944	7 144 743,911	0,000	7 144 743,911
Stocks de produits finis	32 764 429,040	0,000	32 764 429,040	31 892 093,559	0,000	31 892 093,559
Stocks de marchandises	733 476,053	0,000	733 476,053	881 107,774	0,000	881 107,774
Total	156 207 292,292	-4 087 005,383	152 120 286,909	136 866 554,115	-970 118,183	135 896 435,932

Note N°11-12 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2024 un solde net de 143 893 440,092 DT contre 143 184 902,978 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Clients ordinaires locaux	31 671 644,962	51 327 713,267
Clients filiales	14 557 853,818	20 196 918,357
Clients étrangers	5 119 014,069	11 029 807,795
Clients, effets à recevoir	84 280 183,694	55 106 936,062
Clients, effets impayés	1 950 149,204	541 095,208
Clients, chèques impayés	6 422 210,526	5 157 296,369
Clients douteux	16 240 333,747	16 050 888,071
Total brut	160 241 390,020	159 410 655,129
Moins Provisions	-16 347 949,928	-16 225 752,151
Total	143 893 440,092	143 184 902,978

Au cours de l'exercice 2024, il a été :

-Constitué une provision pour créances douteuses pour 245 666,427 dinars,

-Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 123 468,650 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 16 225 752,151 dinars en 2023 à 16 347 949,928 dinars en 2024.

Note N°13-14 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2024 un solde net de 22 108 946,881 DT contre 26 100 671,528 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024			Solde au 31/12/2023		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Créances liées aux participations	347 387,000	-347 387,000	0,000	347 387,000	-347 387,000	0,000
Fournisseurs, avances et acomptes locaux	2 620 136,031	0,000	2 620 136,031	13 309 792,021	0,000	13 309 792,021
Fournisseurs, avances et acomptes étrangers	6 447 557,372	0,000	6 447 557,372	1 091 647,929	0,000	1 091 647,929
Fournisseurs intermédiaires en bourse	104 315,616	0,000	104 315,616	0,000	0,000	0,000
Etat contentieux fiscal	996 229,165	-996 229,165	0,000	0,000	0,000	0,000
Débiteurs divers	8 532 148,043	0,000	8 532 148,043	11 034 879,578	0,000	11 034 879,578
Produits à recevoir	4 382 437,819	0,000	4 382 437,819	642 000,000	0,000	642 000,000
Obligations cautionnées	22 352,000	0,000	22 352,000	22 352,000	0,000	22 352,000
Total	23 452 563,046	-1 343 616,165	22 108 946,881	26 448 058,528	-347 387,000	26 100 671,528

Note N°15-16 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 décembre 2024 un solde net de 274 872 094,865 DT contre 212 022 988,128 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024			Solde au 31/12/2023		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Billets de trésorerie à plus de trois mois	464 000,000	-350 000,000	114 000,000	464 000,000	-350 000,000	114 000,000
Titres de placement OPCVM	1 758 094,865	0,000	1 758 094,865	1 908 988,128	0,000	1 908 988,128
Placements bancaires	273 000 000,000	0,000	273 000 000,000	210 000 000,000	0,000	210 000 000,000
Total	275 222 094,865	-350 000,000	274 872 094,865	212 372 988,128	-350 000,000	212 022 988,128

Note N°17: Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 132 273 442,362 DT contre 113 675 954,912 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024			Solde au 31/12/2023		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Valeurs à l'encaissement	0,000	0,000	0,000	1 375 655,799	0,000	1 375 655,799
Billets de trésorerie échéances à moins de trois mois	19 100 000,000	0,000	19 100 000,000	27 800 000,000	0,000	27 800 000,000
Banques	112 757 761,950	0,000	112 757 761,950	83 923 375,119	0,000	83 923 375,119
Caisses	150 693,741	0,000	150 693,741	311 694,323	0,000	311 694,323
Compte courant postal	264 986,671	0,000	264 986,671	265 229,671	0,000	265 229,671
Total	132 273 442,362	0,000	132 273 442,362	113 675 954,912	0,000	113 675 954,912

Note N°18-23 : Capitaux propres

Les capitaux propres, avant le résultat de l'exercice de 2024, totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 701 849 258,689 DT contre 646 900 291,267 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variations
Capital social	268 125 000,000	247 500 000,000	20 625 000,000
Réserves légales	24 750 000,000	24 750 000,000	0,000
Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771,134	8 708 771,134	0,000
Compte spécial d'investissement	154 651 134,000	154 489 082,000	162 052,000
Résultats reportés	245 857 110,385	211 522 942,793	34 334 167,592
Dividendes des actions propres	15 173 ,700	0,000	15 173,700
Actions propres	-257 930,530	-70 504,660	-187 425,870
Total	701 849 258,689	646 900 291,267	54 948 967,422

L'évolution de **54 948 967,422** dinars provient de :

1) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2023 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2024, et à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2024 à savoir :

-Résultats reportés : Reprise de 211 522 942,793 dinars de 2022 dont 20 625 000,000 dinars ont été servis à l'augmentation du Capital suivant la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2024 et affectation de 245 857 110,385 dinars en 2023.

-L'encaissement des dividendes revenant aux actions propres SFBT pour 15 173 ,700 dinars

-Réserves pour compte spécial d'investissement pour 162 052,000 dinars.

Suite aux résolutions de l'AGO et l'AGE du 24 avril 2024, le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Solde au 31/12/2023	Résultats	Actions propres (*)	Dividendes des actions propres	Compte spécial d'investissement	Augmentation du capital social	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2024
Capital social	247 500 000,000					20 625 000,000		268 125 000,000
Réserves légales	24 750 000,000							24 750 000,000
Subvention d'investissement	2 538 691,000							2 538 691,000
Amort. Subvention d'investissement	-2 538 691,000							-2 538 691,000
Compte spécial d'investissement	154 489 082,000				162 052,000			154 651 134,000
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771,134							8 708 771,134
Résultats reportés	211 522 942,793	253 533 719,592		15 173,700	-162 052,000	-20 625 000,000	-198 412 500,000	245 872 284,085
Actions propres (*)	-70 504,660		-187 425,870					-257 930,530
Total Capitaux propres	646 900 291,267	253 533 719,592	-187 425,870	15 173,700	0,000	0,000	-198 412 500,000	701 849 258,689

(*) Actions propres

Le nombre d'actions racheté par la SFBT en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 décembre 2024 à 18 928 actions.

Le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 257 930,530 dinars. La valeur boursière de ces titres au 31 décembre 2024 s'élève à 219 564,800 dinars.

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité.

Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur. Les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

Le solde au 31/12/2024 s'élève à 154 651 134,000 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011.....	5 837 225,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815,000 dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	-4 000 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013.....	29 306 875,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014.....	26 684 695,000 dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	-11 500 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015.....	23 000 200,000 dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	-13 650 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016	25 106 240,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2017	11 349 140,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2018	26 379 050,000 dinars
- Reclassement réinvestissements réalisés en 2012 (cession en 2015)	-1 620 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2019.....	12 616 790,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2022.....	162 052,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2023.....	162 052,000 dinars

Résultat par action :

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	252 152 023,507	253 533 719,592
Nombre d'actions	268 125 000,000	247 500 000,000
Résultat par action	0,940	1,024

Note N°24 : Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 92 146 114,898 DT contre 85 973 087,148 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Clients Emballages consignés	92 146 114,898	85 973 087,148
Total	92 146 114,898	85 973 087,148

Il s'agit des casiers, des bouteilles, des fûts, des palettes et des intercalaires en plastique consignés chez la clientèle.

Note N°25 : Provisions

Les provisions totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 24 267 269,500 DT contre 24 365 033,500 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Provisions pour risques et charges	22 009 605,500	22 531 293,500
Provisions pour indemnités de départs à la retraite	2 257 664,000	1 833 740,000
Total	24 267 269,500	24 365 033,500

Note n° 26 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 79 898 812,122 DT contre 55 884 771,148 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Fournisseurs d'exploitation locaux	13 920 741,022	7 988 703,162
Fournisseurs d'exploitation étrangers	14 466 508,782	5 100 065,402
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	15 183 934,654	20 084 406,375
Fournisseurs, filiales	24 695 882,620	17 286 630,235
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	11 631 745,044	5 398 100,611
Fournisseurs intermédiaires en bourse	0,000	26 865,363
Total	79 898 812,122	55 884 771,148

Note n° 27 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 131 457 508,349 DT contre 105 507 338,894 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Clients créditeurs	4 447 639,982	3 737 579,693
Personnels-rémunérations dues	295 648,057	298 227,177
Personnels - dépôts et cagnottes	262 534,602	264 873,080
Etat- Retenues à la source	8 863 005,959	7 152 141,030
Etat - Impôts sur les sociétés à payer (1)	17 607 922,190	1 658 868,684
Etat - TVA à payer	10 187 401,275	13 085 135,502
Etat - Droit de consommation à payer	38 454 504,194	39 382 666,370
Etat - Autres impôts et taxes à payer	2 955 896,477	1 053 634,189
Dividendes et rémunérations des administrateurs à payer	3 568 128,427	3 218 711,987
CNSS, organismes sociaux	3 322 689,566	3 334 511,941
Créditeurs divers	140 476,920	140 476,920
Charges à payer (2)	27 736 127,632	25 123 654,853
Produits constatés d'avance	1 293 678,218	614 870,078
Etat-Contribution Sociale de solidarité	7 393 112,910	6 441 987,390
Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat	4 928 741,940	0,000
Total	131 457 508,349	105 507 338,894

(1) Le solde de 17 607 922,190 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2024 pour 49 287 419,400 dinars diminué des acomptes provisionnels pour 9 822 093,341 dinars et des retenues à la source pour 21 857 403,869 dinars.

(2) Les charges restantes dues à la clôture de l'exercice 2024 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 18 282 549,242 dinars.
- D'autres charges d'exploitation pour 9 453 578,390 dinars.

Note N°28 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 1 867,900 DT contre 1 856,370 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Banques créditrices	1 867,900	1 856,370
Total	1 867,900	1 856,370

Note N°29 : Revenus

Les revenus totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 836 585 626,332 DT contre 826 865 407,803 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Ventes des marchandises revendues en l'état	70 502 355,131	79 371 399,209
Ventes des produits fabriqués	753 246 782,300	726 579 080,268
Ventes de produits résiduels et emballages	1 808 960,777	2 515 356,533
Ventes d'articles des stocks	9 249 774,127	15 883 316,411
Produits des activités annexes	5 511 290,191	5 395 223,405
Rabais, remises et ristournes accordés	-3 733 536,194	-2 878 968,023
Total	836 585 626,332	826 865 407,803

Note N°30 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 5 888 400,303 DT contre 6 782 702,863 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Redevances pour concessions de brevets, licences et marques	0,000	587 018,578
Quote-part des subventions d'investissements inscrites au résultat	0,000	94 732,000
Subventions d'exploitation	79 963,000	297 433,000
Autres produits d'exploitation	4 459 312,422	4 393 884,281
Revenus des immeubles	1 098 863,173	964 417,356
Produits des activités annexes (café de Paris)	250 261,708	445 217,648
Total	5 888 400,303	6 782 702,863

Note N°31 : Production immobilisée

La production immobilisée totalise au 31 décembre 2024 un solde de 27 775,000 DT contre 28 975,000 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Production immobilisée	27 775,000	28 975,000
Total	27 775,000	28 975,000

Note N°32 : Variation des stocks des produits finis et des encours

Les variations des stocks des produits finis et des encours totalisent au 31 décembre 2024 un solde de -1 000 298,514 DT contre -16 031 781,621 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Variation de stock de bières	-216 681,230	-7 955 308,834
Variation de stock de boissons gazeuses	-655 654,251	-5 681 277,023
Variation des stocks des sous-produits	-127 963,033	-2 395 195,764
Total	-1 000 298,514	-16 031 781,621

Note N°33 : Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 69 477 442,468 DT contre 77 915 624,606 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Achats de bières	3 400,000	20 400,000
Achats de boissons gazeuses	55 934 962,432	61 075 570,998
Achats de Jus	13 354 338,766	16 934 667,789
Achats d'eau minérale	90 886,684	118 823,716
Rabais, remises et ristournes obtenus	-53 777,135	-69 030,404
Variation des stocks jus	154 541,961	-153 996,721
Variation des stocks eaux	-6 910,240	-10 810,772
Total	69 477 442,468	77 915 624,606

Note N°34 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 419 525 035,108 DT contre 442 519 210,453 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Achats de matières premières bière	62 574 153,013	84 528 380,676
Achats de sucre et CO2	46 981 950,603	32 213 404,697
Achats de concentrés et additifs	31 192 269,063	31 231 631,960
Achats de matières et fournitures consommables	71 979 433,018	77 114 422,831
Achats de pièces de rechange	14 250 976,702	14 613 299,024
Sous-traitance de production (*)	193 459 694,897	197 273 252,528
Achats non stockés	18 148 429,931	16 777 045,021
Achats café de Paris	351 530,311	338 568,341
Variations des stocks de matières premières	-6 783 774,737	-4 968 352,567
Variations des stocks de matières consommables	65 905,652	-627 084,491
Variations des stocks de matières de conditionnements	-6 098 023,789	2 658 803,462
Variation des stocks de pièces de rechanges	-5 174 245,753	-7 201 517,815
Variation des stocks de fournitures consommables	-498 038,590	-472 896,698
Refacturations des charges	-925 225,213	-959 746,516
Total	419 525 035,108	442 519 210,453

(*) Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la mise en boîte et en fûts de la bière.

Note N°35 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 46 395 336,477 DT contre 42 825 710,545 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Salaires et compléments de salaires	38 711 677,623	35 669 210,901
Charges sociales légales	6 793 945,722	6 232 992,411
Autres charges du personnel	889 713,132	923 507,233
Total	46 395 336,477	42 825 710,545

Note N°36 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 35 367 380,120 DT contre 39 390 920,985 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	333 285,544	477 673,000
Dotations aux amortissements Constructions	2 984 001,476	2 850 328,274
Dotations aux amortissements Matériels d'exploitation	4 146 926,866	4 120 401,584
Dotations aux amortissements Matériels techniques bière	11 515 929,678	11 806 617,805
Dotations aux amortissements Matériels de transport	1 097 936,916	834 537,925
Dotations aux amortissements Equipements de bureau	51 314,254	49 097,797
Dotations aux amortissements Matériels informatiques	251 876,216	214 980,767
Dotations aux amortissement Agencement aménagement divers	796 073,206	867 256,652
Dotations aux amortissements Emballages (palettes en bois)	257 519,758	220 334,675
Dotations aux amortissements autres emballages	3 268 141,185	3 138 111,491
Dotations aux amortissements Installations générales	3 693 017,346	3 615 146,505
Dotations casse bouteilles et ébréchés	4 099 985,365	3 439 528,996
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,000	14 374 990,500
Dotations aux provisions indemnités départs à la retraite	423 924,000	167 577,000
Dotations aux provisions pour dépréciations des Stocks et en-cours	2 595 199,200	0,000
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances	245 666,427	133 501,218
Reprise sur provisions	-393 417,317	-6 919 163,204
Total	35 367 380,120	39 390 920,985

Note N°37 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 69 988 481,309 DT contre 49 412 144,784 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Sous-traitance générale	2 932 568,427	3 084 783,452
Locations	928 362,574	669 178,192
Entretiens et réparations	3 526 663,764	3 169 312,627
Primes d'assurance	2 209 076,327	2 342 218,770
Etudes, recherches et divers services extérieurs	6 130 498,332	4 990 219,305
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 692 265,324	1 356 641,222
Publicités et publications	8 380 807,077	7 788 048,583
Frais de transport de biens et de services	9 107 220,768	8 513 685,924
Déplacements, missions et réceptions	479 130,876	327 595,565
Frais postaux et de télécommunications	493 650,780	553 595,144
Frais bancaires	430 973,398	633 274,534
Redevances pour concessions	12 649 946,513	12 688 233,604
Jetons de présence	425 000,000	375 000,000
Impôts et taxes sur rémunérations	777 652,476	716 869,220
Autres droits	77 236,355	52 796,055
Autres impôts et taxes (*)	24 230 313,367	3 360 867,170
Personnels extérieurs à l'entreprise	1 816 585,503	2 229 022,495
Autres charges liées à l'exploitation	18 282 549,242	18 109 879,243
Reprises sur provisions aux autres charges liées à l'exploitation	-18 109 879,231	-17 181 561,166
Refacturation charges publicitaires	-4 235 125,191	-4 367 515,155
Refacturation des autres travaux	-2 237 015,372	0,000
Total	69 988 481,309	49 412 144,784

(*) Dont la redevance de 3% sur le chiffre d'affaires boissons gazeuses et bière pour 20 863 848,193 dinars.

Note N°38 : Produits et charges financiers nets

Les produits et charges financiers nets totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 3 019 392,842 DT contre 1 553 082,602 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Intérêts sur comptes courants	2 691 122,216	2 821 293,746
Intérêts sur escomptes effets	-274 576,886	-211 837,642
Autres charges financières nettes	-6 526,044	0,000
Pertes de changes	-458 289,443	-1 666 922,557
Gains de changes	567 662,999	610 549,055
Réduction de valeur de participation	0,000	-13 693 241,904
Reprises sur provisions des éléments financiers	500 000,000	13 693 241,904
Total	3 019 392,842	1 553 082,602

Note N°39 : Produits des placements

Les produits de placements totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 110 516 703,238 DT contre 92 280 998,352 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Revenus sur titres de créances	322 925,943	616 263,698
Dividendes sur titres de participations	82 025 732,194	69 807 313,720
Produits sur cessions des titres de placements	2 763 111,239	2 416 690,770
Autres produits de placements	25 404 933,862	19 440 730,164
Total	110 516 703,238	92 280 998,352

Note N°40 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 1 022 493,885 DT contre 788 100,266 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	365 484,141	205 094,300
Divers autres produits et profits de l'exercice	315 542,397	312 115,335
Divers produits et profits des exercices antérieurs	341 467,347	270 890,631
Total	1 022 493,885	788 100,266

Note N°41 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2024 un solde de -3 545 716,875 DT contre -81 793,202 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Autres diverses pertes de l'exercice et des exercices antérieurs	-3 545 716,875	-81 793,202
Total	-3 545 716,875	-81 793,202

Note N°42 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise au 31 décembre 2024 un solde de 49 287 419,400 DT contre 32 209 936,950 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Impôt sur les sociétés (*)	49 287 419,400	32 209 936,950
Total	49 287 419,400	32 209 936,950

(*) La loi de finances 2025 a élevé le taux d'impôt sur les sociétés de 15% à 20%.

Note N°43 : Contributions au profit de l'Etat

Les contributions au profit de l'état totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 12 321 854,850 DT contre 6 441 987,390 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Contribution sociale de solidarité	7 393 112,910	6 441 987,390
Contribution Conjoncturelle au profit du budget de l'Etat (*)	4 928 741,940	0,000
Total	12 321 854,850	6 441 987,390

() La loi de finances 2025 a instauré une contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat de 2% sur le bénéfice imposable de l'exercice 2024.*

NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2024

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de l'état de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de **240 024 290,979** dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, les dividendes encaissés et l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2024	2023	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	32 657 041,237		32 657 041,237
Casse de Bouteilles	4 099 985,365		4 099 985,365
Reprises sur provisions	-893 417,317		-893 417,317
Variation des stocks de produits finis	32 764 429,040	31 892 093,559	-872 335,481
Variation des stocks de matières premières	35 464 891,663	28 681 116,926	-6 783 774,737
Variation des stocks de matières consommables	87 244 495,536	75 412 235,856	-11 832 259,680
Variation des stocks de marchandises	733 476,053	881 107,774	147 631,721
			-19 340 738,177
Variation des clients et comptes rattachés	160 241 390,020	159 410 655,129	-830 734,891
Variation des emballages consignés	-92 146 114,898	-85 973 087,148	6 173 027,750
			5 342 292,859
Variation des autres actifs non courants	1 089 374,702	300 139,062	-789 235,640
Variation des autres actifs courants	23 452 563,046	26 448 058,528	2 995 495,482
Variation des prêts et dépôts reclassés en immobilisations financières	6 025 861,960	4 872 787,503	-1 153 074,457
			1 053 185,385
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	79 898 812,122	55 884 771,148	24 014 040,974
Variation des autres passifs courants	131 457 508,349	105 507 338,894	25 950 169,455
Variation des dividendes	-3 143 128,427	-3 218 711,987	75 583,560
			50 039 793,989
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-3 128 595,380		-3 128 595,380
Encaissements dividendes	-82 025 732,194		-82 025 732,194
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			68 451,705
Total des variations et des réajustements			-12 127 732,528
RESULTAT DE L'EXERCICE			252 152 023,507
VARIATION 1			240 024 290,979

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de **39 978 826,943** dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 35 003 046,476 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 538 303,625 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 82 025 732,194 dinars.
- Encaissements des dividendes des actions propres 15 173,700 dinars.
- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations financières pour 10 998 519,000 dinars.
- Décaissements affectés à l'acquisition d'actions propres pour 187 425,870 dinars.
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières pour 3 588 608,770 dinars.

VARIATION 2 : 39 978 826,943 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de **198 488 083,560** dinars qui sont relatifs aux décaissements des dividendes et autres distributions pour **198 488 083,560** dinars détaillés comme suit :

- Dividendes relatifs à l'exercice 2022 pour 935,360 dinars.
- Dividendes relatifs à l'exercice 2023 pour 197 862 148,200 dinars.
- Autres distributions pour 625 000,000 dinars.

4 / Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités pour 68 451,705 dinars.

5/ Note sur la trésorerie à la clôture de l'exercice :

Placements et autres actifs financiers	275 222 094,865	212 372 988,128
Liquidités et équivalents de liquidités	132 273 442,362	113 675 954,912
Concours bancaires et autres passifs financiers	-1 867,900	-1 856,370
Trésorerie à la clôture de l'exercice	407 493 669 ,327	326 047 086,670

IV -SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2024 :

Produits	Montants 2024	Montants 2023	Charges	Montants 2024	Montants 2023	Soldes	2024	2023
Ventes de marchandises et autres	70 502 355	79 371 399	Coût d'achat de marchandises vendues	69 477 442	77 915 625	Marge commerciale	1 024 913	1 455 775
Revenus et autres produits d'exploitations	766 083 271	747 494 009						
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	1 000 299	16 031 782						
Total	767 083 570	763 525 790	Total			Production	767 083 570	763 525 790
Production	767 083 570	763 525 790	Achats consommés	419 525 035	442 519 210	Marge sur coût matières	347 558 535	321 006 580
Marge commerciale	1 024 913	1 455 775	Autres charges externes	44 903 279	45 281 612			
Marge sur coût matières	347 558 535	321 006 580						
Production d'immobilisations	27 775	28 975						
Autres produits d'exploitation	5 888 400	6 782 703						
Total	354 499 623	329 274 032	Total	44 903 279	45 281 612	Valeur Ajoutée Brute	309 596 343	283 992 420
Valeur Ajoutée Brute	309 596 343	283 992 420	Impôts et Taxes	25 085 202	4 130 532			
			Charges de Personnel	46 395 336	42 825 711			
Total	309 596 343	283 992 420	Total	71 480 539	46 956 243	Excédent brut d'exploitation	238 115 805	237 036 177
Excédent brut d'exploitation	238 115 805	237 036 177	Autres pertes Ordinaires	3 545 717	81 793			
Autres gains ordinaires	1 022 494	788 100	Dotations aux Amortis et Prov. Ordinaires	35 367 380	39 390 921			
Produits financiers	110 516 703	92 280 998	Impôt sur le Résultat Ordinaire	49 287 419	32 209 937			
Produits et charges financiers nets	3 019 393	1 553 083	Contribution au profit de l'état	12 321 855	6 441 987			
Total	352 674 395	331 658 358	Total	100 522 371	78 124 639	Résultat des activités ordinaires après IS	252 152 024	253 533 720

V- NOTES SUR LES PARTIES LIEES :

1/ L'acquisition de matériels informatiques auprès de la S.I.T pour 237.396,065 DT hors taxes ;

2/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, des dépôts à Bir El Kassâa, moyennant un loyer annuel de 315.000,000 DT hors taxes. Le loyer de l'exercice 2024 est de 250.285,000 DT hors taxes ;

3/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.G.B.I.A. une redevance de soustraction de la bière à pression. Cette redevance s'élève à 3.893.211,841 DT hors taxes en 2024 ;

4/La facturation de la quote-part des filiales dans la prestation BEV-IT faite pour le groupe SFBT pour 2.083.613,223 DT hors taxes en 2024 ;

5/L'intégration par la S.I.T des projets suivants :

a) La solution EWM pour un montant de 117.975,000 DT hors taxes ;

b) La solution UPGRADE S/4 HANA pour un montant de 132.500,000 DT hors taxes ;

c) La solution DASHBOARD consolidation pour un montant de 30.000,000 DT hors taxes.

6/ Un contrat a été conclu entre la SFBT et la SPDIT, autorisant cette dernière à souscrire à l'augmentation de capital de la SOSTEM, en ses lieux et place et en portage, à hauteur de 500.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars chacune. En contrepartie de cette autorisation de souscription, la SPDIT paiera à la SFBT un montant de 0,889 DT par action souscrite, soit un total de 444.516,000 DT, représentant le différentiel entre la valeur mathématique et la valeur nominale.

7/ Une convention de rétrocession entre la SPDIT et la SFBT, en vertu de laquelle la SPDIT s'est engagée à conserver dans son patrimoine les actions acquises pour une période de deux ans à compter de l'année de la libération du capital social de la SOSTEM. A l'expiration de cette période, la SPDIT cédera à la SFBT les actions de la SOSTEM à la valeur mathématique de l'action calculée sur la base des états financiers de la SOSTEM arrêtés au 31 décembre 2026.

8/ Un contrat cadre de prestations de services informatiques avec la S.I.T et ce, pour 2.257.160 ,904 DT hors taxes en 2024 ;

9/ Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec la S.I.T et ce, pour 1.204.217,505 DT hors taxes en 2024 ;

10/ Un contrat de portage de 5.936.000,000 DT avec la S.E.A.B.G. remboursable après deux ans en faveur de la société S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de 100,000 DT chacune ;

11/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite la fabrication des produits finis (pour l'export) chez la S.L.D. Il n'y en a pas eu en 2024 ;

12/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.F.B.T.-DISTRIBUTION une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2024 est de 831.600,000 DT hors taxes ;

13/ Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la mise en boîtes de la bière. Le montant est de 181.473.642,840 DT hors taxes pour l'exercice 2024 ;

14/ Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200,000 DT hors taxes ;

15/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 504.159,273 DT hors taxes ;

16/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite de boissons gazeuses. Cette redevance s'élève à 8.003.002,758 DT hors taxes en 2024 ;

17/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.G.B.I.A. une redevance de sous-traitance par caisse produite de boissons gazeuses. Cette redevance s'élève à 89.838,298 DT hors taxes en 2024 ;

18/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1er septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400,000 DT hors taxes ;

19/ Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.459.312,422 DT en 2024 ;

20/ Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B. et la S.T.B.O ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

21/ Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Il n'y en a pas eu en 2024 ;

22/ Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec BEVIT et ce, pour 3.042.724,439 DT en 2024 ;

23/ Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce, dans le cadre des activités normales, à savoir :

SOCIETES	Revenus	Autres produits d'exploitation	Achats marchandises consommés	Achats d'approvisionnements et prestations consommés	Autres charges d'exploitation	Dividendes et jetons reçus	Intérêts
SEABG	1 685 039,000			183 790 983,005		29 852 935,160	
STBG	8 324 836,355	516 990,760	1 904 691,640	117 115,630	48 467,600	2 286 844,600	
SGBIA	13 130 752,583	884 760,958	47 150 808,110	4 939 167,286	617 620,950	4 455 045,000	
STBO	5 702 883,450	211 211,255	506 779,667	14 701,700	8 719,200	986 834,500	
SBT	39 254 054,921	209 449,247	1 566 411,049	-735,617	33 516,200	968 218,530	322 925,943
SNB	513 514,642	92 847,174	4 594 995,826	9 309 501,233	133 859,961	177 124,000	
SOTEV	40 553 526,919		162 720,600	915 960,925		2 232 595,000	
PREFORME	67 512,075	762 444,598		13 762 302,901		2 034 075,000	
SPDIT	20 440,859					21 115 943,700	
SOSTEM	1 654 670,397	1 781 608,430	13 445 225,450	41 784,347	109 232,973	16 171 038,600	
SMVDA	26 010,352						
SOTUCO LAIT	13 711,304						
SDB	14 625 065,744						
ERRAFA HA	1 478,187						
SFBT-D	9 207,000				831 599,997	1 555 200,000	
STDM	59 944,303			55,552	5 193 100,300		
SLD	263 715,060			46 451,904			
SIT	157 123,845			46 603,452	3 881 080,468		
FEP				3 358 161,708	33 195,500		
STT					11 300,000		
SINDT	3 630,000						
STC						12 500 ,000	
TOTAL	126 067 117,000	4 459 312,422	69 331 632,342	216 342 054,030	10 901 693,149	81 848 354,090	322 925,943

VI- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan au 31/12/2024 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Types d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	60 239 331	60 239 331	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	60 239 331	60 239 331			
<u>2- ENGAGEMENT RECUS</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					
<u>3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

VII EVENEMENTS POST-CLOTURES :

Il n'y a pas d'évènement post-clôture.

VIII NOTE SUR LES CONTROLES FISCAUX :

-Un avis de vérification fiscale approfondie a été adressé à la société en date du 3 juillet 2023. La vérification fiscale couvre l'exercice 2019 et porte sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise.

Le 28/08/2024 la SFBT a été notifié pour un montant de 36 026 151,099 dinars. La société a fait opposition à cette taxation en rejetant son objet par lettre envoyée à l'administration fiscale le 11 octobre 2024.

Le 06 janvier 2025 l'administration fiscale a envoyé sa réponse en maintenant tous les éléments de la taxation.

Le 20 janvier 2025 la SFBT a fait opposition par une lettre envoyée à l'administration fiscale.

A ce jour aucune notification n'a été reçue.

- La SFBT a fait l'objet, courant 2021, d'une vérification fiscale préliminaire en matière d'impôt sur les sociétés portant sur l'exercice 2017.

Les résultats de ce contrôle ont été notifiés à la société le 28 décembre 2021. La taxation a porté sur un impôt complémentaire à payer de 9.335.720 DT y compris les pénalités de retard s'élevant à 3.360.859 DT.

La société a formulé une opposition à cette notification dans une réponse envoyée à l'administration fiscale en date du 8 février 2022 et a rejeté les points soulevés.

Le 11 juin 2024, la SFBT a été notifiée de nouveau d'une taxation d'office de 9.335.720 DT y compris les pénalités de retard s'élevant à 3.360.859 dinars. La société a procédé à la signature d'un calendrier de paiement du principal pour bénéficier de l'amnistie fiscale en termes de pénalité et a procédé au paiement de trois échéances pour un montant de 896 229,165 dinars. La société a interjeté l'affaire en appel.

IX NOTE SUR LE CONTROLE SOCIAL :

Au cours de l'année 2023, la S.F.B.T. a été soumise à un contrôle CNSS au titre des exercices 2020, 2021 et 2022. Le 08 juillet 2024, la SFBT a été notifiée de 1 592 742 dinars.

Pour interjeter l'affaire en appel, la société est en attente de la réception de l'état de liquidation de la CNSS.

X NOTE SUR LA DECISION DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE A L'ENCONTRE DU GROUPE SFBT :

Le 28 septembre 2017, le conseil de la concurrence a ouvert une enquête ayant pour objet l'auto-saisine d'une affaire intentée à l'encontre de la société tunisienne des boissons gazeuses -STBG dont l'objet est l'abus de position dominante et l'utilisation de la société ERRAFEHA comme unique distributeur.

Le conseil de la concurrence a introduit en date du 08/01/2020 la SFBT dans l'affaire susmentionnée en tant que société mère du groupe SFBT.

Le 17/02/2022, le conseil a également introduit les autres sociétés du groupe à savoir STBO ; SBT ; SOTEV ; SFBT DISTRIBUTION ; ERRAFAHA ; SNB ; STBN et SGBIA.

Après plusieurs examens, enquêtes et justifications fournies, le conseil a fini par rendre son rapport de clôture d'enquête en décembre 2022 en reprochant des pratiques anti-concurrentielles.

Le 08/05/2024, le conseil de la concurrence rend sa décision, en premier ressort, dans l'affaire de l'autosaisine enrôlée depuis 2017 et inflige au Groupe SFBT une amende de 19 985 869 dinars dont 12 995 603 dinars pour la SFBT.

Dès la réception de la notification officielle de cette décision, la société va interjeter l'affaire en appel.

Rapport Général

Tunis, le 7 avril 2025

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie « S.F.B.T »
5, Boulevard Mohamed El Béji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (« S.F.B.T»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 954.001.282 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 252 152 024 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Évaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 298 MDT, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. Au 31 décembre 2024, des participations d'une valeur d'origine de 31,6 MDT sont dépréciées à hauteur de plus de 45%.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces titres et la prise en compte de toute dépréciation éventuelle qui en découle.

Observation

Nous attirons votre attention sur les points décrits au niveau des notes VIII, IX et X aux états financiers se rapportant, respectivement, aux contrôles fiscaux, au contrôle social et à la décision du conseil de la concurrence à l'encontre du groupe SFBT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion d'audit. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - MTBF***

Mohamed Lassaad BORJI

***Cabinet d'Audit et de Consultants
membre de l'ordre des experts-
comptables de Tunisie***

Ali LAHMAR

Rapport Spécial

Tunis, le 7 avril 2025

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie « S.F.B.T »
5, Boulevard Maître Mohamed El Béji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des opérations et conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

1. L'acquisition de matériels informatiques auprès de la S.I.T pour 237.396 DT hors taxes;
2. Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, des dépôts à Bir El Kassâa, moyennant un loyer annuel de 315.000 DT hors taxes. Le loyer de l'exercice 2024 est de 250.285 DT hors taxes ;
3. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.G.B.I.A. une redevance de sous-traitance de la bière à pression. Cette redevance s'élève à 3.893.212 DT hors taxes en 2024 ;
4. La facturation de la quote-part des filiales dans la prestation BEV-IT faite pour le groupe SFBT pour 2.083.613 DT hors taxes en 2024 ;

5. L'intégration par la S.I.T des projets suivants :

- d) La solution EWM pour un montant de 117.975 DT hors taxes ;
- e) La solution UPGRADE S/4 HANA pour un montant de 132.500 DT hors taxes ;
- f) La solution DASHBOARD consolidation pour un montant de 30.000 DT hors taxes.

6. Un contrat a été conclu entre la SFBT et la SPDIT, autorisant cette dernière à souscrire à l'augmentation de capital de la SOSTEM, en ses lieux et place et en portage, à hauteur de 500.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars chacune. En contrepartie de cette autorisation de souscription, la SPDIT paiera à la SFBT un montant de 0,889 DT par action souscrite, soit un total de 444.516 DT, représentant le différentiel entre la valeur mathématique et la valeur nominale.

7. Une convention de rétrocession entre la SPDIT et la SFBT, en vertu de laquelle la SPDIT s'est engagée à conserver dans son patrimoine les actions acquises pour une période de deux ans à compter de l'année de la libération du capital social de la SOSTEM. A l'expiration de cette période, la SPDIT cédera à la SFBT les actions de la SOSTEM à la valeur mathématique de l'action calculée sur la base des états financiers de la SOSTEM arrêtés au 31 décembre 2026.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

1. Un contrat cadre de prestations de services informatiques avec la S.I.T et ce, pour 2.257.161 DT hors taxes en 2024 ;
2. Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec la S.I.T et ce, pour 1.204.218 DT hors taxes en 2024 ;
3. Un contrat de portage de 5.936.000 DT avec la S.E.A.B.G. remboursable après deux ans en faveur de la société S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de 100 DT chacune ;
4. Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite la fabrication des produits finis (pour l'export) chez la S.L.D. Il n'y en a pas eu en 2024 ;
5. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.F.B.T.-DISTRIBUTION une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2024 est de 831.600 DT hors taxes ;
6. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la mise en boîtes de la bière. Le montant est de 181.473.643 DT hors taxes pour l'exercice 2024 ;

7. Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 DT hors taxes ;
8. Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 504.159 DT hors taxes ;
9. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite de boissons gazeuses. Cette redevance s'élève à 8.003.003 DT hors taxes en 2024 ;
10. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.G.B.I.A. une redevance de sous-traitance par caisse produite de boissons gazeuses. Cette redevance s'élève à 89.838 DT hors taxes en 2024 ;
11. Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1er septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 DT hors taxes ;
12. Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.459.312 DT en 2024 ;
13. Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., et la S.T.B.O. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;
14. Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Il n'y en a pas eu en 2024 ;
15. Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec BEV-IT et ce, pour 3.042.724 DT en 2024 ;
16. Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce, dans le cadre normal de ses activités.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II §5 du code des sociétés commerciales sont fixées par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les rémunérations des administrateurs sont déterminées par le conseil d'administration et soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2024, le montant net des rémunérations alloué aux administrateurs s'est élevé à 300.000 DT au titre de la S.F.B.T et à 240.200 DT au titre des filiales.

- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2024, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 40.000 DT au titre de la S.F.B.T et 8.000 DT au titre des filiales.
- La rémunération de Monsieur Mustapha ABDELMOULA a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Il a perçu au titre de l'exercice 2023 :
 1. Une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 DT nette en 1988 est passée à 710.070 DT nette en 2024 du fait de son indexation ;
 2. Une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 17.834 DT en 1990 à 490.515 DT brute en 2024. Par ailleurs, la SPDIT, la SINDT, la SBT Médenine, la SOSTEM, la SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.

Monsieur Mustapha ABDELMOULA bénéficie des avantages en nature liés à sa fonction (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

- La rémunération de Monsieur Elyès FAKHFAKH a été fixée par décision du conseil d'administration du 25 septembre 2023. Pour l'année 2024, cette rémunération, s'élevant à 494.231 dinars brute, est composée d'un salaire sur treize mensualités, d'une prime de bilan et d'une gratification.

Monsieur Elyès FAKHFAKH bénéficie des avantages en nature liés à sa fonction (logement, eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - MTBF***

Mohamed Lassaad BORJI

***Cabinet d'Audit et de Consultants
membre de l'ordre des experts-comptables
de Tunisie***

Ali LAHMAR